

Un nouvel Arlequin pour les associations

Samedi 29 juin 2013, 11 h - Mairie de Saint-Benoit

Ce samedi 29 juin en matinée, Dominique Clément, Maire, et le Conseil Municipal, en présence des chefs d'entreprises partenaires, des responsables des associations Sancto-Bénédictines, ainsi que de nombreux invités, ont officiellement inauguré devant la Mairie le nouvel Arlequin, minibus associatif de Saint-Benoit.

Inauguration du deuxième Arlequin pour les associations

Initiative couronnée de succès depuis le lancement du premier « Arlequin » en 2002, la mairie de Saint-Benoit a décidé de proposer un deuxième véhicule de même type.

La ville s'est engagée auprès de la société **Edi public**, afin que cette dernière mette à disposition gratuitement à la ville, un véhicule neuf pour une période de six ans.

Le minibus associatif Arlequin est entièrement financé par le biais des publicités des entreprises partenaires. Le minibus de 9 places est mis gracieusement à la disposition de toutes les associations de la commune par la Mairie, seuls les frais de carburants étant pris en charge par les utilisateurs.

Le Maire souligne l'importance de cette démarche qui contribue tout d'abord à rapprocher les entreprises et les associations, mais aussi à aider ces dernières dans leurs déplacements sur notre région, voir sur toute la France. Avec plus de 110 associations actives, le tissu associatif se porte bien à Saint-Benoît et nous leur devons une grande part de la dynamique sociale de la cité.

Au nom de tous les élus, le Maire Dominique Clément remercie chaleureusement tous les annonceurs partenaires de l'Arlequin ayant participé au développement de cette initiative.

Les Partenaires :

AIS CENTRE ATLANTIQUE ; ANCELIN ; CLIMAT CONSEIL ; CRÉDIT MUTUEL ; EFFILIOS ; INEO RCO ; LE FOURNIL D'ÉLINA ; LE LOTUS - SAIGON EXOTIQUE ; NET SERVICES ; ROHÉ MARÉE ; SACOA DES NATIONS ; SARL PISSARD ; SÉCATOL ; SEP ; SOFEO ; TRÉSORS ASIATIQUES ; VERRIER CHAUMET

Pour réserver un « Arlequin » :

Contacteur **Laure OLIVIER**, Bureau Service des associations, Impasse du Prieuré.

Tél. : 05 49 52 92 82 - @ : associations-saint-benoit@orange.fr

La réservation sous certaines conditions (caution, être âgé de plus de 21 ans, plus de trois ans de permis de conduire) doit être effective au minimum 15 jours avant le déplacement.